



PUBLIC

Compte rendu de la rencontre de travail sur le budget 2024 de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le lundi 30 octobre 2023 à 9 h 06 à laquelle sont présents, madame la mairesse France Bélisle, mesdames et messieurs les conseillers-ères, Steven Boivin, Gilles Chagnon, Caroline Murray, Bettyna Bélizaire, Anik Des Marais, Jocelyn Blondin, Steve Moran, Marc Bureau, Isabelle N. Miron, Louis Sabourin, Tiffany-Lee Norris Parent, Mike Duggan, Olive Kamanyana, Daniel Champagne, Alicia Lacasse-Brunet, Denis Girouard, Jean Lessard, Mario Aubé et Edmond Leclerc formant quorum du comité.

Monsieur le conseiller Steven Boivin préside la séance.

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, André Turgeon, directeur général adjoint, Gestion des actifs et des projets, Yess Gacem, directeur général adjoint, Relations citoyennes et communautés, Christian Tanguay, directeur général adjoint, Services administratifs, Catherine Marchand, directrice générale adjointe, Développement durable, Andrée Loyer, directrice exécutive, Daniel Feeny, attaché politique et M^e Véronique Denis, greffière ainsi que Martin Beaulieu, directeur adjoint des centres de services de Hull et d'Aylmer, Rita Chahine, directrice, Infrastructures et projets, Geneviève D'Amours, directrice territoriale, centre de services d'Aylmer, Renée Guénette, chef de division, Finances, Yvan Moreau, directeur territorial, centre de services de Gatineau et Marie-Hélène Rivard, directrice, Communications,.

MOT DE LA MAIRESSE, DU PRÉSIDENT DU COMITÉ EXÉCUTIF ET DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

Monsieur le conseiller Steven Boivin rappelle certaines règles de fonctionnement et fait la revue des ordres du jour de la semaine.

Madame la mairesse fait la lecture de son mot, préalablement à l'ouverture de la semaine de l'étude du budget.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne explique les raisons ayant motivé les recommandations du comité exécutif.

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL – GRANDES PRIORITÉS 2024

Monsieur Simon Rousseau présente les grandes priorités 2024. Il remercie également les équipes ayant travaillé aux propositions budgétaires, particulièrement madame Renée Guénette et monsieur Mario St-Pierre.

RT20231030-P1

CONTEXTE GÉNÉRAL DE L'ÉTUDE DU BUDGET 2024

Présentation par monsieur Mario St-Pierre.

Les objectifs de la présentation sont de :

- présenter les orientations budgétaires ayant guidé la préparation du budget 2024;
- présenter les enjeux et le contexte économique servant de trame de fonds à la semaine budgétaire;
- résumer les faits marquants de la semaine budgétaire.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Un questionnaire est adressé par monsieur le conseiller Steve Moran quant à la recommandation du comité exécutif pour la hausse de taxes proposée et des explications sont données par monsieur le conseiller Daniel Champagne (page 3). Il mentionne que cette hausse de taxes permettra de maintenir les services, en maintenant un équilibre avec la capacité de payer des citoyens.

Monsieur le conseiller Louis Sabourin demande quel est le processus décisionnel et la méthodologie appliquée pour en arriver à cette proposition de hausse de taxes. Monsieur Champagne fait référence au PFLT sur lequel sont basées les recommandations du comité exécutif. Il ajoute que la majorité des documents relatifs à la semaine budgétaire ont été transmis aux élus depuis près de 3 semaines.

RT20231030-P2**SITUATION FINANCIÈRE 2023**

Présentation par madame Renée Guénette.

Les objectifs de la présentation sont de :

- présenter la situation financière 2023;
- expliquer les principaux écarts comparativement au budget.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Concernant l'étalement du paiement des taxes sur quatre versements, madame la conseillère Isabelle N. Miron souhaite confirmer que cet étalement coûte plus cher à la Ville en raison des intérêts. Madame Guénette mentionne que les gens ont de la difficulté à payer malgré l'arrivée des quatre coupons, en raison de la situation économique. Le pourcentage des gens en arrérages est donc plus élevé.

Sur la diapositive 8, madame la conseillère Anik Des Marais mentionne trouver inquiétantes les pénalités et demande s'il est possible de les répartir dans le temps ou de réduire les taux d'intérêt. À la diapositive 16, madame Des Marais demande comment se détaille le 2,3 M\$ et comment sont estimées les dépenses pour les inondations et les tempêtes de verglas. Pour le déficit, elle demande si le déficit de 0.2 M\$ est un standard vs les autres villes. Pour les intérêts et pénalités, monsieur Mario St-Pierre mentionne que les intérêts sont à la discrétion du conseil, avec un taux minimum de 5 % et que les pénalités sont prévues par la LFM. Il explique que la Ville doit par ailleurs rembourser avec intérêt et que l'élimination des pénalités aurait un grand impact sur les revenus de la ville. En ce qui a trait aux comparaisons avec les autres villes, monsieur St-Pierre explique que les modes de présentation diffèrent, rendant difficiles les comparaisons, avec explications quant à certaines préoccupations. Madame Guénette donne des informations complémentaires pour les inondations et le verglas.

Madame la conseillère Olive Kamanyana souhaite avoir plus d'explications sur le surplus de 1.6 M\$ (page 8), lesquelles sont présentées par madame Guénette, notamment en ce qui a trait à la situation économique qui constitue le plus grand impact. Monsieur St-Pierre mentionne que les quatre versements ont été appréciés par les citoyens, qu'il y a possibilité que des gens aient oublié des coupons, mais que la situation économique a été difficile, se reflétant sur les paiements de taxes. Madame Kamanyana demande si l'impact aurait été le même avec deux coupons plutôt que quatre. Monsieur Champagne mentionne que cette décision (quatre coupons) est politique et que les gens avaient tout de même l'option de faire deux paiements plutôt que quatre.

Au niveau des dommages et litiges (page 15), monsieur le conseiller Denis Girouard a demandé si les coûts juridiques vs les demandes citoyennes ont été évalués. Des précisions sont données par monsieur Christian Tanguay sur les éléments pris en considération.

Monsieur St-Pierre mentionne qu'entre 70 et 75 % des citoyens se sont prévalus des quatre versements, en réponse à une question de madame la mairesse France Bélisle. Madame Bélisle fait état des travaux budgétaires actuellement en cours dans d'autres grandes villes, mentionnant que certaines devront utiliser des réserves pour permettre une réduction des taux de taxes.

Monsieur le conseiller Edmond Leclerc comprend que le surplus net anticipé 2023 est inférieur à celui de 2022, pour diverses raisons expliquées. Il adresse un questionnement quant aux réserves disponibles pour les différentes étapes présentées à la page 17 et des explications sont données par monsieur St-Pierre quant aux besoins nécessaires de la Ville.

Monsieur le conseiller Marc Bureau demande si le Service des finances dispose des informations relatives aux citoyens n'ayant pas payé leur compte de taxes et monsieur St-Pierre mentionne qu'actuellement, 12 % des comptes de taxes n'ont pas été payés en partie ou en totalité.

Relativement à la page 4, madame Kamanyana demande quelle est la marge de manœuvre dans les prévisions. Madame Guénette mentionne que les projections sont généralement conformes et que les données significatives sont analysées. Madame Guénette fournit également des explications quant aux écarts identifiés à la page 11, suivant un questionnement de madame Kamanyana.

La rencontre de travail sur l'étude du budget est suspendue à 10 h 20.

Reprise de la rencontre de travail sur l'étude du budget à 10 h 37.

RT20231030-P3

BILAN DU PLAN D'INVESTISSEMENTS – VOLET MAINTIEN

Présentation par madame Rita Chahine et monsieur André Turgeon.

Plan de la présentation :

1. Retour sur le bilan de l'an dernier;
2. Rappel du cycle de réalisation de projet (CRP);
3. Portefeuille de projet 2023;
4. État d'avancement du portefeuille 2023;
5. Sommaire du portefeuille 2023;
6. Conclusion;
7. Compléments.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Relativement au problème de l'eau colorée, Madame la conseillère Tiffany-Lee Norris-Parent mentionne que cette situation pose de plus amples problèmes que seulement esthétique. Elle adresse par ailleurs un questionnement sur l'analyse réalisée pour le nombre de kilomètres visés (page 37) et des précisions sont présentées par madame Chahine, ainsi que sur les projets et le financement disponible. À la page 44, madame Norris-Parent demande s'il y a des sommes résiduelles et si des projets supplémentaires pourront être réalisés. Madame Chahine mentionne que les montants sont réservés pour des projets identifiés, mais non réalisés actuellement.

Sur les enveloppes de pavage (page 57), Monsieur le conseiller Mario Aubé adresse un questionnement sur les montants résiduels et ceux à dépenser. Il demande si tous les projets pourront être complétés avec la disponibilité de ces sommes. Madame Chahine mentionne qu'il s'agit de l'objectif de la Ville et que la méthodologie sera revue pour permettre l'atteinte de cet objectif.

Monsieur le conseiller Edmond Leclerc croit que des sommes seront nécessaires sur plusieurs années pour la problématique de l'eau colorée. Il mentionne qu'un énorme rattrapage devra être réalisé et souhaite que les sommes totales nécessaires, avec un portrait réaliste de la situation, puissent être connues.

Madame la mairesse France Bélisle mentionne que la qualité de l'eau est importante pour le gouvernement et souhaite voir l'augmentation de certaines enveloppes à ces fins.

Aux pages 10 et 11, madame la conseillère Carolin Murray demande pourquoi les projets Cook et chemin d'Aylmer ont été mis ensemble et souhaite savoir où en est rendu le site Cook. Aux pages 59 et suivantes, madame Murray demande quel sera le financement disponible pour les rues conviviales. Elle mentionne finalement, pour l'eau colorée, que cette situation est inacceptable pour les citoyens. Pour le regroupement des projets, madame Chahine mentionne que les projets ne sont pas jumelés, mais présentés ainsi dans un souci d'optimisation. Plus d'informations pour le déroulement de ce projet seront présentées lors du suivi du Plan climat. Madame Chahine fournit des explications sur le financement des rues conviviales, avec complément par monsieur André Turgeon. Monsieur Turgeon apporte également des précisions en ce qui a trait à la situation de l'eau colorée.

Madame la conseillère Olive Kamanyana croit qu'il n'y a pas eu assez d'emphase mise sur l'application de la Politique sur les rues conviviales et propose que la Commission sur les transports, les déplacements durables et la sécurité puisse analyser les démarches pouvant être réalisées. Elle adresse des questionnements relativement aux pages 25 et 26 et demande quelles sont les comparaisons faites avec les autres villes en ce qui a trait aux défis et demande des précisions sur le 62 %. Elle demande quelles sont les exigences réglementaires plus complexes identifiées à la page 26. Madame Chahine mentionne que les villes sont des indicateurs de suivi différents, rendant complexes les comparaisons. Elle mentionne toutefois que les échanges avec les autres villes permettent de conclure à des enjeux similaires. Madame Chahine fournit des précisions sur le taux de 62 % identifié à la page 25, avec exemples sur des enjeux vécus.

Considérant les différents facteurs identifiés, monsieur le conseiller Louis Sabourin demande si une diminution des travaux est prévue pour les prochaines années ou une diminution des projets ville. Monsieur Turgeon mentionne que le nombre de projets pourra être appelé à diminuer, considérant l'augmentation des coûts de projet. Monsieur Sabourin demande s'il y a un plan pour le remplacement des conduites en fonte et si d'autres villes vivent la même situation. Monsieur Turgeon mentionne qu'il y a un plan pour les conduites visées, mais que des éléments restent à valider. Monsieur Sabourin demande également si l'âge des conduites de fonte est connu. Des vérifications seront réalisées par monsieur Turgeon.

Madame la conseillère Anik Des Marais demande si les mesures mises en place sont temporaires et si elles fonctionnent en ce qui a trait à la consommation de l'eau. Monsieur Turgeon mentionne qu'il ne s'agit pas d'une situation optimale, mais que les purges installées sont un compromis, sans être une solution permanente. Monsieur Turgeon mentionne que la quantité d'eau envoyée à l'usine de traitement d'eau est minime, mais qu'elle ne devrait pas l'être tout de même.

Monsieur le conseiller Marc Bureau demande si les équipes auraient la possibilité d'accélérer le dossier de l'eau colorée, advenant une décision du conseil en ce sens. Monsieur Turgeon mentionne que ce dossier pourrait être priorisé advenant un mandat du conseil en ce sens, mais que l'enjeu demeure financier, avec explications, notamment sur un possible retard d'autres projets.

Relativement à la page 51, madame la conseillère Alicia Lacasse-Brunet demande des précisions sur l'écart entre les investissements proposés et ceux réalisés. Des explications sont présentées par monsieur Turgeon et madame Chahine.

Monsieur le conseiller Denis Girouard se questionne sur les échéanciers dans le dossier de l'eau colorée, mentionnant que cette situation est inacceptable.

Monsieur Bureau demande si, advenant la disponibilité de sommes supplémentaires, si nous disposons des ressources humaines nécessaires pour atteindre les objectifs fixés dans le dossier de l'eau coloré. Monsieur Turgeon mentionne que l'administration travaillera à répondre aux décisions du conseil, mais que des échéanciers devront être établis. Il réfère notamment à la page 14, en ce qui a trait aux sources de financement par année.

À la page 25, madame Kamanyana demande si de nouvelles ressources vont permettre d'augmenter le pourcentage pour les projets en démarrage. Des explications sont données par monsieur Turgeon en ce qui a trait aux projets en démarrage. Il ajoute avoir bon espoir que les équipes puissent arriver à travailler sur les projets identifiés avec la nouvelle structure, mais que les projets inconnus ou qui s'ajouteront au carnet de commandes pourraient venir influencer la capacité.

Madame Murray mentionne qu'un amendement sera présenté cette semaine sur les recommandations du comité exécutif afin de répondre au dossier de l'eau coloré.

La rencontre de travail sur l'étude du budget est suspendue à 12 h 07.

Reprise de la rencontre de travail sur l'étude du budget à 13 h 02.

Messieurs Carl Hallé, directeur, Technologie de l'information et Frédéric Vandal, directeur, Transition écologique se joignent à la rencontre.

RT20231030-P4**BILAN 2023 DU PLAN DIRECTEUR INFORMATIQUE**

Introduction par monsieur Christian Tanguay. Présentation par monsieur Carl Hallé, accompagné de monsieur Mario St-Pierre.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Concernant PIVO, monsieur le conseiller Steve Moran félicite les équipes pour la mise en œuvre du projet et demande si un audit interne est prévu en ce qui a trait aux coûts totaux du projet, afin d'identifier les possibles enjeux vécus. Monsieur Tanguay mentionne qu'une revue de l'ensemble des travaux réalisés depuis 2014 sera faite suite au projet. Il ajoute que toutes les dépenses et leur utilisation sont connues, mais qu'il est difficile d'identifier les sommes d'argent transférées. Il n'y a pas de fermeture quant à un possible audit externe, mais monsieur Tanguay propose que la 1^{re} phase soit une rétroaction du projet au conseil, pour décision quant à d'autres étapes requises ou non. Monsieur Moran demande quand une telle rétroaction pourra être réalisée. Monsieur Tanguay mentionne que la priorité sera pour la stabilisation et l'accompagnement du système pour les prochains mois (mai 2024). Il sera difficile de faire une rétroaction exhaustive avant mai 2024, considérant les suivis de l'implantation à réaliser d'ici là. Monsieur Tanguay fait également un rappel des conditions gagnantes associées à un tel déploiement.

Concernant la téléphonie VOIP, monsieur le conseiller Louis Sabourin demande si, dans le contexte du télétravail, ce système est optimisé. Il adresse également un questionnement en ce qui a trait à l'intelligence artificielle et les possibles réflexions en cours. Pour la téléphonie, monsieur Hallé mentionne que le protocole permet de passer au mode virtuel (appel sur l'ordinateur et le cellulaire pour les gens en télétravail). Pour l'intelligence artificielle, une formation a récemment été offerte par la Ville, à l'initiative des TI. Le site Web et le portail citoyen pourraient inclure une portion d'intelligence artificielle, la question est présentement en réflexion. Des exemples sont donnés par monsieur Hallé.

Madame la conseillère Anik Des Marais adresse un questionnement sur les applications de métier et demande comment les processus pourront être améliorés. Elle demande également si la Ville dispose des systèmes informatiques permettant de présenter rapidement différents tableaux indicateurs. Des précisions sont données par monsieur Hallé concernant les applications de métier. Monsieur Hallé mentionne que les TI ont acquis deux plates-formes pour les tableaux (développement en cours par les TI, pour autonomie future souhaitée des services). Des déploiements dans les services sont à venir.

Madame la conseillère Olive Kamanyana pose une question relative à la gouvernance des données et des informations sont fournies par monsieur Tanguay, notamment en ce qui a trait aux travaux de collaboration réalisés avec le Service de la performance organisationnelle. Madame Kamanyana demande également quelle sera la valeur ajoutée pour le citoyen de la modernisation du système téléphonique et demande si les travaux relatifs aux terminaux véhiculaires auront un impact sur les citoyens. Monsieur Tanguay mentionne que les services sous sa DGA sont des services de soutien et que les objectifs des travaux sont toujours dans une optique d'optimisation. Pour le 911, monsieur Tanguay mentionne qu'il s'agit d'une mise aux normes. Monsieur Gacem apporte des précisions en ce qui a trait au site Web et au portail citoyen, pilotés par le service de l'interaction citoyenne.

La rencontre de travail sur l'étude du budget est suspendue à 13 h 50.**Monsieur Carl Hallé quitte la rencontre.****Reprise de la rencontre de travail sur l'étude du budget à 14 h 01.**

RT20231030-P5

BILAN 2023 DU PLAN D'INVESTISSEMENTS – VOLET DÉVELOPPEMENT

Présentation par mesdames Rita Chahine, Catherine Marchand et Renée Guénette.

Les objectifs de la présentation sont de :

- présenter le bilan du Plan d'investissements – Volet projets (PI-VP);
- présenter l'état des fonds disponibles au PI-VP pour la période de 2015 à 2030;
- faire entériner les recommandations.

Plan de la présentation :

- Bilan du PI-VP;
- État des fonds disponibles :
 - PI-VP 2015-2018;
 - PI-VP 2019-2022;
 - PI-VP 2023-2026;
 - PI-VP 2027-2030
- Sommaire des fonds disponibles;
- Recommandations.

RECOMMANDATIONS :

CP-FIN-2023-38

Autoriser un budget supplémentaire de 3 200 k\$ pour le projet de la Fonderie.

CP-FIN-2023-39

Autoriser l'administration à déposer une demande de subvention au MEI (projet de la Fonderie).

CP-FIN-2023-40

Autoriser un budget supplémentaire de 620 k\$ pour le projet de la rue de Bruxelles.

CP-FIN-2023-41

Autoriser un budget supplémentaire de 2 000 k\$ pour le projet du centre communautaire Front.

CP-FIN-2023-42

Autoriser la fermeture du projet du vieux centre-ville de Gatineau et retourner le solde de 1 K\$ au PI-VP.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Monsieur le conseiller Gilles Chagnon adresse un questionnement sur l'échéancier identifié à la page 40 pour le Complexe sportif de l'ouest. Monsieur Gacem mentionne que l'échéancier présenté est plus réaliste, considérant les travaux à réaliser, avec explications sur certaines consultations à venir relativement au PFT.

Concernant les recommandations présentées, monsieur Edmond Leclerc demande si certaines décisions ont été prises par le comité exécutif, considérant ces recommandations vs les projets en cours. Monsieur le conseiller Daniel Champagne mentionne que le CE n'est pas allé dans ce niveau de détails, que la priorisation a été faite en fonction de l'avancement des différents projets et des sommes disponibles et requises. Monsieur Leclerc se questionne sur le projet du Sentier du Lièvre Ouest afin de connaître le budget requis pour poursuivre ce projet, considérant la subvention obtenue. Madame Chahine mentionne qu'un retour sera fait en 2024 pour différents projets, lorsque l'ensemble des coûts seront connus. Elle ajoute que pour le projet du sentier du Lièvre, le concept doit être révisé pour la phase II.

En ce qui a trait au site de la Fonderie, monsieur le conseiller Mike Duggan comprend que des investissements devront encore être réalisés avant de pouvoir espérer percevoir des revenus. Il adresse un questionnement sur les besoins de décontamination et des informations sont transmises par madame Marchand sur l'historique du dossier et les relevés réalisés, avec des précisions par madame Chahine sur les travaux devant être faits.

Monsieur le conseiller Denis Girouard mentionne que pour le lac Beauchamp, les travaux semblent concerner majoritairement des études pour la qualité de l'eau. Il demande si les sentiers feront partie des services réalisés par les Travaux publics et comment sera investi le budget identifié. Il adresse aussi un questionnement relatif à la revitalisation urbaine intégrée (RUI) du vieux-Gatineau et demande pourquoi il y a un excédent dans ce dossier. Pour le lac Beauchamp, monsieur Champagne mentionne que les informations présentées sont un bilan, que les projets seront présentés plus en détail au Bloc D. Monsieur Vandal donne des précisions sur les travaux incluant au 1.37 M\$ et sur ceux qui seront réalisés avec le solde résiduel. Monsieur Gacem ajoute que les demandes de monsieur Girouard seront discutées lors de la présentation du Bloc D. Pour la RUI, des précisions sont données par monsieur Moreau, certains travaux n'étant pas complétés et certaines redditions de compte devant être reçues d'un organisme partenaire.

Monsieur le conseiller Jean Lessard adresse un commentaire quant aux interdictions de tournage à droite sur de nouvelles intersections, considérant que les feux de circulation n'ont pas été remplacés afin d'y ajouter des flèches. Ce changement a de grands impacts sur la circulation, il mentionne que des mesures alternatives devraient être prévues lorsque des changements à cet effet sont réalisés.

Pour le Plan directeur vélo (page 63), Madame la conseillère Olive Kamanyana demande si le résiduel identifié sera dépensé en 2024. Madame Marchand mentionne que la totalité des km prévus ne pourra possiblement pas être réalisée, en raison de l'augmentation des coûts de travaux. À la page 77, madame Kamanyana demande des précisions sur le montant de 86 291 M\$ identifié. Des explications sont données par madame Guénette en ce qui a trait au dégagement de certaines sommes. Monsieur Rousseau ajoute que ce montant a été prévu au Bloc D, pour discussion jeudi. Madame Kamanyana demande si la décision du gouvernement sur les zones d'innovation a eu un impact sur le site de la Fonderie et les projets à venir et des précisions sont données par madame Marchand.

Monsieur le conseiller Steve Moran, pour le site de la Fonderie, adresse des questions relatives aux travaux de décontamination, aux échéanciers et au plan d'occupation (pages 21 à 25). Madame Chahine mentionne que le 4.5 M\$ est pour les travaux de décontamination du sol à l'extérieur du 211 et les honoraires professionnels, sans inclure ces travaux pour le 205, considérant certains travaux devant être réalisés au préalable. Elle donne des précisions sur les travaux à réaliser pour le 205 et le 2, De Lorimier. Des propositions seront présentées sous peu au conseil pour le suivi de ces travaux. Madame Chahine informe également les élus des suivis en cours relativement aux nouveaux usages à venir.

Monsieur le conseiller Edmond Leclerc demande si des demandes de subvention seront présentées pour le site de la Fonderie, pour les usages et la décontamination. Il demande également si le Bureau de développement économique a été consulté en ce qui a trait aux usages visés. Madame Marchand mentionne que la subvention reçue était exceptionnelle pour les zones d'innovation, à voir si d'autres subventions seront éventuellement disponibles pour la décontamination. Pour les usages, le Bureau du développement économique travaille en collaboration avec différents partenaires en ce qui a trait à l'écosystème. Monsieur Leclerc souhaite avoir des précisions sur les usages du bâtiment et madame Marchand mentionne que tout dépendra de la vision souhaitée par les acteurs économiques. Madame Chahine ajoute qu'un organisme a déjà accès au bâtiment et que des vérifications seront faites avec le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés en ce qui a trait à la programmation.

Monsieur Champagne apporte des précisions sur le 86 M\$, mentionnant que les sommes identifiées sont réservées au Bloc D. Monsieur St-Pierre mentionne que le 86 M\$ fait partie de l'enveloppe qui sera ajoutée au Bloc D, mais non encore réservées. Des explications sont présentées par madame Guénette afin de faciliter la compréhension de ce montant de 86 M\$.

Des questions supplémentaires sont adressées par madame Kamanyana en ce qui a trait au site de la fonderie et des précisions sont données par madame Marchand.

Monsieur le conseiller Steven Boivin mentionne avoir les mêmes préoccupations de collègues relativement au site de la Fonderie, quant aux sommes investies vs l'échéancier et la planification des usages.

Monsieur le conseiller Mike Duggan demande si monsieur Boivin propose le site de la Fonderie pour le centre hospitalier et monsieur Boivin se questionne quant au potentiel et aux sommes qui pourraient être disponibles pour la décontamination.

La rencontre de travail sur l'étude du budget est suspendue à 15 h 32.

Reprise de la rencontre de travail sur l'étude du budget à 15 h 47.

RT20231030-P6

BILAN 2023 DU PLAN CLIMAT

Présentation par monsieur Frédéric Vandal, accompagné de madame Catherine Marchand.

L'objectif de la présentation est d'effectuer un état de situation du Plan climat depuis son adoption en octobre 2021.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Monsieur le conseiller Marc Bureau souhaite remercier le Service de la transition écologique et souligne le travail de l'équipe. Le bilan a été bien reçu des membres de la commission, à qui la présentation a été faite. Monsieur Bureau fait référence aux travaux faits à la Ville dans la dernière année vs les travaux réalisés dans les autres grandes villes. Il souligne aussi la stratégie de mobilisation des citoyens au Plan climat, mentionnant l'importance de faire connaître le Plan à la population. Monsieur Bureau souhaite aussi que les réflexions soient amorcées en ce qui a trait au cadre de gouvernance.

Madame la conseillère Anik Des Marais mentionne que la réception des membres de la commission était mitigée. Elle croit que le bilan devrait être clair quant aux actions à prioriser et souligne que les actions présentées sont utiles et nécessaires, sans être une réponse musclée aux enjeux climatiques. Madame Des Marais souhaiterait avoir plus d'informations sur les résultats que sur la planification. Lors de l'adoption du Plan climat, un amendement proposait la mise en place d'un comité de suivi du Plan climat; elle souhaiterait la mise en place de ce comité en 2024, avec des fonds associés.

Madame la conseillère Olive Kamanyana adresse un questionnement sur la gouvernance du Plan climat et demande comment le Service de la transition écologique travaille en collaboration avec le Service de la performance organisationnelle. Madame Marchand mentionne que les travaux du Service de la performance organisationnelle viennent de débiter et que des travaux de collaboration sont souhaités. Elle ajoute que le plan n'est pas le plan du Service de la transition écologique, mais qu'il s'agit d'un Plan de la Ville. Elle mentionne que beaucoup des effets sont les reflets de décisions passées, ajoutant qu'il s'agit d'un grand défi de travailler en fonction de ces décisions. Madame Marchand fournit des informations sur certaines actions déjà mises en place. Madame Kamanyana demande si la gouvernance est claire ou si, pour la mise en œuvre, des améliorations devraient être apportées. Madame Marchand fait mention du mode de soutien recherché du Service de la performance organisationnelle en ce qui a trait à la gouvernance du Plan climat, afin de permettre à tous les acteurs d'en arriver à une vision commune.

En ce qui a trait aux ressources humaines, monsieur le conseiller Steve Moran demande si les besoins sont connus et les ressources financières nécessaires. Madame Marchand mentionne que les montants identifiés concernent des heures et non des postes à créer. Certaines de ces heures étant réalisées par du personnel déjà en place. Monsieur Vandal ajoute que lorsque le service a l'opportunité d'aller chercher de nouvelles enveloppes ou de nouvelles ressources, des démarches sont faites en fonction des opportunités disponibles.

Madame la mairesse France Bélisle souhaite rappeler que le Plan climat a été présenté en période électorale en octobre 2021, possiblement incomplet à certains niveaux, notamment pour le besoin en termes de ressources humaines. Un service a été mis en place pour répondre au Plan adopté, afin de travailler aux actions prévues. Madame la mairesse fait également mention de mesures mises en place, notamment avec la STO, le plan de foresterie urbaine, etc. Elle mentionne qu'il s'agit plutôt d'un bilan après la 1^{re} année et souhaite aussi avoir un suivi plus serré du Plan climat, lequel pourrait être fait par la commission actuellement en place.

Monsieur Moran se questionne sur le budget visé et le plan d'action vs la somme disponible de 104 M\$. Madame Marchand mentionne que des précisions seront données lors de la présentation mercredi.

Monsieur Bureau se dit confiant et optimiste pour l'avenir.

Fin de la rencontre de travail sur le budget public à 16 h41.